certain nombre de cas, le premier ou l'un des premiers symptômes d'une maladie des centres nerveux. (Chomel.)

— **Encycl.** Hist. et mécan. *Erection des monuments décoratifs.* Dans tous les temps et chez toutes les nations on a érigé des monuments monolithes, des obélisques, des colonnes, des statues et autres objets d'art destinés à embellir les villes, à honorer la mémoire des grands hommes, à perpétuer le souvenir de quelque événement remarquable.

Le transport et surtout l'*érection* de ces monuments ont donné lieu à des opérations qui sont fondées sur les principes de la mécanique; mais les procédés ont varié dans leurs détails, suivant les temps et les lieux, suivant le volume, la pesanteur, les formes et le travail des objets à mouvoir, et suivant les moyens d'exécution dont on a pu disposer.

Pour les monuments ordinaires, tels que vases, statues, etc., on peut citer quelques appareils d'un usage général; mais pour ceux qui, tant à cause de leur poids considérable qu'à cause de leur forme particulière, se présentent comme des exceptions remarquables, il est impossible d'établir des règles générales, et l'on doit alors se borner à donner la relation des moyens et des procédés qui ont été employés.

Pour l'*érection* des vases, des statues, on s'est servi de grues, de treuils roulants, etc., et il suffit de se reporter à ces mots, ainsi qu'à l'article relatif au montage des matériaux, pour se faire une idée très-nette de ces sortes d'opérations.

Notre but est ici, avant tout, de décrire les appareils tout à fait spéciaux employés dans les cas où l'on avait à mouvoir des masses énormes et tout à fait en dehors des conditions habituelles. Nous suivrons pour cela l'ordre chronologique.

Le cas le plus fréquent, surtout dans l'antiquité, est le transport et la mise en place des monolithes, et en particulier des obélisques. Or, l'histoire ne nous a presque rien appris des procédés qui furent employés pour leur transport et pour leur *érection*, opérations qui étonnent d'autant plus qu'à cette époque on n'avait pas les moyens et les connaissances mécaniques que nous possédons aujourd'hui.

Les écrits les plus anciens que nous connaissions sur ce sujet sont ceux d'Hérodote; mais il raconte les faits sans décrire ni même indiquer les procédés mis alors en usage. C'est ainsi qu'il rapporte qu'Amasis employa 2,000 hommes pendant trois ans pour transporter un édifice d'un seul bloc, dont le poids pouvait être d'environ 200 tonnes, de l'île d'Eléphantine à la ville de Saïs, éloignées l'une de l'autre de 20 journées de navigation. Vitruve décrit, sous le nom de *trispastos* et de *pentapastos*, les machines employées pour soulever les grands fardeaux. Ammien Marcellin ne fait qu'une description fort incomplète du transport et de l'*érection* de l'obélisque du grand cirque à Rome. Suivant quelques auteurs, ce fut Constantin qui fit amener cet obélisque de Thèbes à Alexandrie, et l'on était sur le point de le transporter à Constantinople pour le placer dans l'hippodrome, lorsqu'il mourut. Constance le fit conduire à Rome, et l'on en érigea un autre dans l'hippodrome de Constantinople.

Voici comment Marcellin décrit l'opération. L'obélisque fut couché dans un bateau et transporté sur le Nil jusqu'à Alexandrie; puis, par la mer et le Tibre, sur un bateau d'une grandeur prodigieuse, mû par 300 rames, d'Alexandrie jusqu'au bourg d'Alexandre, et enfin traîné un espace de trois lieues par terre sur un traîneau jusqu'à Rome. « Il ne restait plus, dit Marcellin, qu'à l'élever, ce qu'on espérait à peine pouvoir exécuter. Après avoir dressé, non sans péril, de hautes poutres dont le nombre ressemblait à une forêt, on y attacha de longs et gros câbles qui s'entrelaçaient comme une trame, et dérobaient, par leur épaisseur, la vue du ciel. Par ce mécanisme, cette masse, pour ne pas dire cette montagne chargée d'emblèmes, fut insensiblement élevée en l'air, et, après y être demeurée longtemps suspendue, à l'aide de plusieurs milliers d'hommes qui semblaient tourner des meules de moulin, on la plaça au milieu du cirque... »

Cette description, où les images poétiques abondent plus que les indications précises sur la mécanique, ne fournit pas de grands éclaircissements. On peut comprendre seulement que ces mots, *qui obscurcissent le ciel*, désignent des machines analogues aux machines à mâter, et que ces meules de moulin sont des cabestans.

Quant à l'obélisque de Constantinople, que l'empereur Théodose fit élever dans l'hippodrome, on voit gravé sur le piédestal qui le supporte un bas-relief dont l'objet est d'indiquer le moyen qui fut employé pour le soulever sur sa base, après l'avoir traîné couché jusqu'au point où on devait le dresser.

On remarque sur ce bas-relief des cabestans, des hommes employés à les mouvoir et d'autres assis à terre, sans doute pour tenir les retraites des câbles; mais rien encore n'indique d'une façon précise par quelle combinaison mécanique l'obélisque a été élevé sur sa base.

On voit que tous les renseignements que nous ont laissés les anciens, en ce qui concerne le transport et l'*érection* de pareilles masses, n'ont rien de précis, et il faut arriver jusqu'en 1586, à l'*érection* par Fontana, sur la place du Vatican, de l'obélisque du cirque de Néron, pour trouver une description claire d'un procédé mécanique complet.

Plusieurs projets furent présentés concurremment avec celui du chevalier Dominique Fontana, mais le sien fut définitivement adopté, et il fut nommé seul directeur de l'entreprise.

Il construisit, autour de l'obélisque dressé sur son piédestal dans le cirque de Néron, une sorte de château en charpente, au moyen duquel il l'enleva de sa base et le coucha, au moyen de moufles et de palans, sur un long plateau en charpente. Celui-ci fut ensuite dirigé, au moyen de rouleaux, sur une voie également en charpente jusqu'à la place du Vatican. Là, le château dont nous venons de parler avait été rétabli. Il servit à élever l'obélisque et à le redescendre verticalement sur son nouveau piédestal, construit d'avance.

Pour subir ces diverses manœuvres, l'obélisque avait été entouré de planches et de bandes de fer auxquelles on attachait les câbles. Quatre cabestans, dont chacun obéissait à l'impulsion de deux chevaux et d'une vingtaine d'hommes, suffirent à la double opération de la descente et de l'*érection*.

Fontana se servit du même procédé pour ériger l'obélisque de la place Saint-Jean-de-Latran à Rome, qui était brisé en trois morceaux.

Fontana exécuta encore une autre opération remarquable, consistant dans le transport de la chapelle du Presepio de la basilique de Sainte-Marie-Majeure à Rome, qui se trouvait à une distance de 57 pieds de la place qu'elle occupe aujourd'hui. Quoiqu'elle fût construite avec des matériaux peu solides, Fontana l'enleva et la transporta d'une seule pièce, après l'avoir enveloppée d'une forte charpente.

Au XVIIe siècle, on amena à Saint-Pétersbourg, pour former le piédestal de la statue de Pierre le Grand, un rocher pesant 1,500,000 kilogrammes. C'est probablement la masse la plus pesante que l'on ait jamais transportée. Il fut conduit par eau à Saint-Pétersbourg, et mis en place au moyen d'un plan incliné d'une solidité à toute épreuve. Cette masse énorme portait sur des boulets de bronze de 0m,135 de diamètre, roulant dans des gouttières également de bronze.

En 1676, fut érigé l'obélisque d'Arles, retrouvé dans le jardin des Augustins de Saint-Remy; on croit qu'il avait été établi dans un cirque que l'empereur Constance avait fait construire en 354. Il est en granit rouge d'Egypte et sans hiéroglyphes. Il mesure 17 mètres de hauteurs et son poids est de 100,000 kilogrammes. Charles IX avait eu le projet de le faire relever; mais cette opération ne fut définitivement exécutée qu'en 1676, par Louis XIV. L'*érection* fut effectuée au moyen de huit forts mâts de navire dressés autour du piédestal et reliés ensemble par le haut avec des cordages. Plusieurs palans, composés de moufles dans lesquels s'enroulaient de gros câbles mis en jeu par huit cabestans, suffirent à l'opération, qui eut le succès le plus complet.

Ces procédés rappellent ceux qu'a indiqués Vitruve.

Les colonnes monolithes se transportent et s'érigent de la même façon que les obélisques. On cite comme une opération des plus curieuses le déplacement et l'*érection* de la colonne Antonine à Rome, qui fut amenée en 1705 dans l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui, comme un véritable monolithe, quoiqu'elle fût composée de plusieurs assises. Elle avait été préalablement enveloppée d'une chemise en charpente, consolidée par des bandes et des cercles de fer, et l'on se servit d'un échafaud du même genre que celui qu'employa Fontana pour l'obélisque du Vatican.

Parmi les *érections* de monolithes exécutées au XIXe siècle, la plus remarquable fut assurément celle de l'obélisque qui se dresse sur la place de la Concorde. V. LOUQSOR (*obélisque de*). Tout récemment on a effectué, avec beaucoup de bonheur et une rare habileté, le transport et la nouvelle *érection* de la colonne du Palmier, sur la nouvelle place du Châtelet, à Paris.

— Physiol. On dit surtout de la verge de l'homme et du clitoris de la femme qu'ils entrent en *érection*. L'*érection* s'accomplit grâce à l'existence d'un tissu érectile dans les organes où on l'observe. Ce tissu, formé par un amas de petites veines entremêlées de fibres lamineuses, de fibres musculaires de la vie organique et de quelques fibres élastiques, constitue une masse spongieuse très-extensible. Il existe dans les corps spongieux de l'urètre, dans les corps caverneux du pénis, dans les corps caverneux et dans le gland du clitoris. Le mamelon n'en contient point, comme on le dit souvent, non plus que les parois du vagin, attendu qu'on n'y rencontre pas de cellules veineuses avec faisceaux et cloisons rétractiles intermédiaires, ce qui caractérise le tissu érectile. Voici maintenant comment se produit l'*érection*. Les faisceaux de fibres musculaires, si nombreux dans le tissu érectile, se contractent soit sous l'influence directe de la partie du cerveau en connexion avec les organes de la reproduction, soit sous cette même influence déterminée par la stimulation de ces organes. Dans le premier cas, la stimulation vient spontanément du cerveau; dans le second, elle en revient après lui avoir été transmise par les nerfs de la sensibilité. La contraction des ces fibres amène une contraction correspondante des veines, ce qui empêche le retour du sang d'être en rapport avec l'afflux du sang artériel, d'où il résulte une accumulation de ce liquide dans les cellules veineuses du tissu érectile. L'*érection* se termine quand, par suite de quelque émotion ou de l'épuisement des actions nerveuses, le resserrement des fibres musculaires a cessé. Les veines qui correspondent avec les cellules veineuses du tissu érectile sont les rameaux qui vont du gland et du corps spongieux de l'urètre dans la partie dorsale de la verge, dans le labyrinthe veineux de Santorini, derrière la symphyse et dans les veines honteuses. Les veines qui de la racine de la verge vont sous l'arcade du pubis et dans les plexus prostatique et vésical se rendent aux corps caverneux de même que celles qui vont à la dorsale et à la honteuse. Le même office est rempli chez la femme par les veines homologues. Quant aux mouvements particuliers du sang dans ces régions, ils sont dus à l'action des muscles volontaires bulbo-caverneux et ischio-caverneux. Lorsque l'excitation nerveuse et la turgescence sont arrivées à un certain point, ces muscles, au moyen de contractions spasmodiques, chassent le sang du bulbe uréthral dans la partie antérieure du pénis. Comme tous les actes qui sont sous l'influence des fibres musculaires de la vie organique, l'intensité de l'*érection* diminue avec l'âge. Il arrive une époque de la vie où elle devient presque impossible. Dans ces circonstances, pour la faire naître, il faut avoir recours à des excitants énergiques, de même que dans certaines maladies où, par suite d'un épuisement général, elle ne s'exerce plus que d'une façon difficile, languissante, quand elle n'est pas devenue impossible.

— **Art vét.** L'union des deux sexes, nécessaire à la fécondation chez un grand nombre d'animaux, s'effectue par la pénétration d'un organe mâle érectile dans les parties génitales de la femelle où doit être projeté le germe. Cet acte, qui n'exige de la femelle qu'une participation passive, réclame de la part du mâle l'*érection* du pénis. Ce dernier organe, très-variable chez les animaux sous le rapport de sa direction, de sa forme et de ses dimensions, doit, pour pénétrer dans les organes génitaux de la femelle, éprouver une turgescence particulière qui augmente les dimensions de cet organe et le rend rigide. Cette rigidité, connue sous le nom d'*érection*, dérive de l'afflux et de la stase du sang dans les aréoles du corps caverneux, et dans celles du tissu spongieux qui entoure le canal de l'urètre. A mesure que la rigidité du pénis augmente, cet organe éprouve un redressement de ses courbures et un allongement qui le fait sortir du fourreau. Il augmente de volume, se modifie dans sa forme comme dans sa direction et devient extrêmement rigide, notamment chez les espèces pourvues d'un os pénien, comme chez les chiens, les martres, les ours et quelques autres mammifères. Il se présente alors sous une foule de formes diverses, suivant les espèces, et appropriées sans doute à la disposition des voies génitales de la femelle et à leur degré de sensibilité. Il est rond et renflé à son extrémité chez les solipèdes; grêle et pointu chez les ruminants; présentant un prolongement nerviforme chez le bélier; cylindrique et un peu tordu à l'extrémité chez le porc; conique et couvert de papilles chez le chat; enfin présentant deux renflements chez le chien, à la base de sa partie libre. L'allongement du pénis et sa sortie hors du fourreau sont dus le plus souvent au redressement des courbures de l'organe, à sa turgescence, et enfin à l'action de certains muscles qui agissent soit sur lui, soit sur son enveloppe. « Chez les solipèdes et l'éléphant, dit M. Colin, l'élongation de la verge tient au redressement des légères sinuosités que l'organe relâché décrit sous la symphyse pubienne, et surtout à la turgescence du corps caverneux. Chez les ruminants, cette élongation a uniquement pour cause l'effacement de l'S que forme habituellement l'organe à la région scrotale, effacement produit d'une manière toute mécanique par l'accumulation du sang dans les aréoles du corps caverneux. La projection de la verge hors du fourreau y est facilitée par le relâchement des muscles blancs insérés au niveau des courbures, et par la rétraction qu'opèrent sur le fourreau lui-même les deux bandelettes musculaires émanées du voisinage du pubis. » Une fois que l'organe est en complète *érection*, et souvent même avant, le pénis peut pénétrer dans les organes sexuels de la femelle. Cette action s'effectue plus ou moins facilement selon les animaux. En général, le mâle, chez les mammifères, s'élève sur les membres postérieurs et se maintient sur la croupe de la femelle avec ses membres antérieurs. Le cheval commence par flairer la jument à la vulve, aux cuisses et au flanc, hennit, relève la lèvre supérieure, dilate les naseaux et mord quelquefois la femelle; sa respiration est saccadée. « Le dromadaire, dit Cuvier, saisit au cou la femelle avec les dents et la force à se coucher sur les quatre membres, malgré les cris qu'elle jette. » Le chat se maintient sur la femelle en la mordant à la tête et en lui enfonçant ses griffes dans la peau, ce qui fait pousser des cris aigus à la chatte. Les porcs, dont l'accouplement est prolongé, écument souvent pendant cet acte, et se couchent quelquefois pour l'accomplir lorsqu'ils sont vieux. L'ours prend, dit-on, la même attitude. « Le chien peut, dit M. Colin, apposer directement sa croupe à celle de la femelle, quand, une fois l'intromission opérée comme chez les autres mammifères, l'un des deux individus se porte brusquement de côté. Alors la verge, qui est peu gonflée en arrière des deux bulbes érectiles et à l'origine de l'os pénien, se replie sur elle-même en ce point, et permet aux animaux de prolonger encore la durée de leur union. » Dès le début de l'accouplement, des contractions spasmodiques se font remarquer dans toutes les parties génitales. Le muscle crémaster tend le cordon testiculaire; les canaux déférents se resserrent; les vésicules séminales se contractent; les muscles qui recouvrent la prostate compriment cette glande; le muscle ischio-urétral agit sur la région pelvienne du pénis et sur les petites prostates, et le muscle périnéo-urétral exerce son action sur la partie pénienne de l'urètre.

ÉRECTOMÈTRE s. m. (é-rè-kto-mè-tre — du lat. *erectus*, redressé, et du gr. *metron*, mesure). Méd. Appareil proposé pour empêcher la masturbation.

ÉREDIA (Louis D'), littérateur sicilien, né à Palerme, mort dans la même ville en 1604. Il se fit recevoir docteur en droit, visita les principales villes d'Italie, habita quelque temps Rome et se fit remarquer par la variété de ses connaissances. Plusieurs académies l'admirent au nombre de leurs membres. Nous citerons parmi ses écrits: *Gli intermedj della Trappolaria* (Palerme, 1603, in-4°); *la Surci giurana*, poëme héroïque (Palerme, 1604); *la Siringa*, idylle (Palerme, 1613); *Canzone* (Palerme, 1615); *Rime varie* (Palerme, 1615).

ÉREINTANT (é-rain-tan) part. prés. du v. Ereinter: *On ne va pas plus vite en* ÉREINTANT *ses chevaux.*

ÉREINTANT, ANTE adj. (é-rain-tan, an-te — rad. *éreinter*). Fam. Qui éreinte, qui brise de fatigue: *C'est un travail* ÉREINTANT, *une course* ÉREINTANTE. ‖ Qui produit l'éreintement, en style d'argot littéraire: *Nous voudrions savoir si les passages* ÉREINTANTS *sont aussi offerts aux artistes, et s'il y a des passages* ÉREINTANTS. (J. Rouss.)

ÉREINTÉ, ÉE (é-rain-té) part. passé du v. Ereinter. Qui a les reins brisés ou foulés: *Un cheval* ÉREINTÉ.

— Par exagér. Rompu, brisé de fatigue: *Ouf! je suis* ÉREINTÉ. (Regnard.) *Dans le dur moyen âge, nulle équitation; le cheval est traité comme l'homme, non pas dressé, mais* ÉREINTÉ. (Michelet.)

— Par ext. Hors de service ou fonctionnant très-mal: *Un chapeau* ÉREINTÉ. *Une machine* ÉREINTÉE.

— Fam. Très-maltraité dans ses affaires, ruiné par le fait des autres: *Spéculateur* ÉREINTÉ.

— Argot littér. Critiqué à outrance, excessivement maltraité: *Que d'inconnus,* ÉREINTÉS *par des critiques de leurs amis, ont trouvé par ce fait le chemin de la fortune!*

ÉREINTEMENT s. m. (é-rain-te-man — rad. *éreinter*). Argot littér. Critique violente et malveillante: *L'*ÉREINTEMENT *d'un auteur, d'une actrice, d'une pièce nouvelle. Nous avons vu naître de nos jours un genre inconnu dans les lettres: cela figure une boxe littéraire et s'appelle, en français nouveau, l'*ÉREINTEMENT. (E. Bersot.) *A côté de la réclame, nous avons le blâme, l'*ÉREINTEMENT. (A. Frémy.) *L'*ÉREINTEMENT *littéraire touche à tout, contient tout, se prête à tout.* (A. Duchesne.) *On m'a assuré que ces violences de plume ne dépassaient pas l'écritoire de M. Veuillot, et que, en dehors de l'*ÉREINTEMENT *théologique, c'était l'homme du monde le plus doux, le plus tolérant, le plus équitable.* (A. Villemot.)

— **Encycl.** Bien que le mot *éreintement* ait conquis droit de cité dans la république des lettres, la plupart des dictionnaires s'abstiennent d'en faire mention. M. Littré lui consacre à peine deux lignes. Le mot existe cependant dans la langue parlée et a toujours été familier aux hommes de plume; mais ce n'est guère que depuis quinze ou vingt ans qu'il a fait invasion dans le langage courant. On l'emploie quotidiennement; il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir au hasard le *Figaro* ou le *Tintamarre*. Mais si le mot n'existait pas avant, la chose se pratiquait déjà dans les assemblées littéraires du XVIIe siècle; par exemple, à l'hôtel de Rambouillet, où les beaux esprits qui s'y donnaient rendez-vous ne se gênaient point pour « administrer, au figuré, bien entendu, force coups d'étrivière » à leurs rivaux en amour ou à leurs ennemis en littérature. Le salon de Ninon de Lenclos ne le cédait en rien sous ce rapport à ceux des grandes dames et des grands seigneurs de la cour: on y *éreintait* volontiers son prochain. C'était d'ailleurs le beau temps de la Fronde et des mazarinades.

Le plus éreinté de tous fut le pauvre Scarron, qui savait du moins prendre la chose en bonne part, et s'éreintait lui-même dans l'espoir de désarmer les sots et les méchants. On pourra en juger par cette confession de l'auteur du *Roman comique*:

« Les uns disent que je suis cul-de-jatte, les autres que je n'ai pas de cuisses et que l'on me met sur une table dans un étui, où je cause souvent comme une pie borgne; et les autres, que mon chapeau tient à une corde qui passe dans une poulie, et que je le hausse et baisse pour saluer ceux qui me visitent. Je pense être obligé, en conscience, de les empêcher de mentir plus longtemps, et c'est pour cela que j'ai fait faire la planche que tu vois au commencement de mon livre (il est, en effet, représenté dans la posture qu'il indique). Tu murmureras sans doute, car tout lecteur murmure, et je murmure comme les autres quand je suis lecteur; tu murmureras, dis-je, et trouveras à redire de ce que je ne me montre que par le dos. Certes, ce n'est pas pour tourner le derrière à la compagnie, mais seulement à cause que le convexe de mon dos est plus propre à recevoir une inscription que le concave de mon estomac, qui est tout couvert de ma tête penchante, et que, par ce côté-là aussi bien que par l'autre, on peut voir la situation, ou plutôt le plan irrégulier de ma personne... » (*Œuvres de Scarron*, Amsterdam, 1752, t. I, p. 113-114.)

Quel joli *éreintement* de soi-même, et comme il explique bien l'origine du mot: « *Le convexe de mon dos est plus propre à recevoir une inscription que le concave de mon estomac!* » Le pauvre cul-de-jatte n'en fut pas moins éreinté plus que jamais, à l'occasion surtout de son mariage. « Scarron, écrit méchamment le malin La Beaumelle, n'avoit alors de mouvement libre que celui des yeux, de la langue et de la main. Mlle d'Aubigné fut plutôt sa compagne que son épouse, et ne perdit rien que le nom de Mlle d'Aubigné. » Ségrais hasarde une raillerie à ce propos: « Ce n'est pas le tout de se marier, dit-il, il faut encore songer à se donner une postérité. » — « Est-ce, répliqua Scarron, que vous voudriez me rendre ce service-là?... Ne vous dérangez pas; j'ai Mangin qui me fera la chose, si je la lui commande... N'est-il pas vrai, Mangin? — Oui-da, monsieur, quand il vous plaira et avec la grâce de Dieu... » (*Mémoire pour servir à l'histoire de Mme de Maintenon*, 1755, t. I, p. 144.)

La *Gazette rimée* nous donne encore ce détail du ménage de Scarron:

Or, j'ai maintenant à vous dire
Que cet auteur qui fait tant rire,
Nonobstant son corps maladif,
Est maintenant génératif:
Car un sien ami tient sans feinte
Que sa dite épouse est enceinte
De trois ou quatre mois et plus;
Et puis dites qu'il est perclus!

Cette jolie médisance d'un journaliste à bout de nouvelles s'appellerait de nos jours *éreintement*.

Un contemporain de Scarron et son rival en joyeusetés, Dassoucy, l'*empereur du burlesque*, faillit, ou peu s'en faut, être éreinté vif par les dames de Montpellier, fort prudes alors, paraît-il; mais comme il les éreinte à son tour, le joyeux conteur de sornettes! « Les catholiques, qu'en ce pays-là on appelle catholiques à gros grains, raconte Dassoucy, m'appeloient parpaillot, et les parpaillots m'appeloient athée; mais les femmes galantes, plus amies de leurs intérêts et plus spéculatives, laissant le bon Dieu à part, m'appeloient hérétique, non en fait de religion, mais en fait d'amour; et, sans se ressouvenir de tant de sérénades que je leur ai données, et de tant de tendresse que j'avois eue pour elles, quand, dès mes plus jeunes ans, passant à Montpellier, je leur enseignois à jouer du luth et leur mettois la main sur le manche, elles m'accusoient injustement des duretés que jadis Orphée eut pour les bacchantes... » (*Aventures d'Italie*, t. II, p. 112.)

Chapelle et Bachaumont rappellent cette émeute féminine avec leur malice habituelle:

L'on auroit dit, à voir ainsi
Ces bacchantes échevelées,
Qu'au moins ce monsieur Dassoucy
Les avoit toutes violées.

C'était le contraire, hélas! Cyrano de Bergerac, à son tour, éreinta son malheureux confrère; il est vrai que ce confrère devait être un grand coupable aux yeux de Cyrano: il était camus! Aussi éreinta-t-il son nez, qui semble « ne s'être retroussé que pour s'éloigner de sa bouche affamée. » On sait que le pauvre Dassoucy expia dans les prisons de Paris et de Rome les hardiesses de son esprit et le profond dédain qu'il affichait pour les hommes et les préjugés de son temps.

Voici venir maintenant Marigny, Blot, toute la bande enfin de ces poëtes au rire désopilant, dont les vers ont le diable au corps, et qui composent le cortége du jovial cul-de-jatte. Avec quel entrain ils ont, d'un commun accord, chansonné le Mazarin, pendant la première Fronde! Satire ou chanson, le mot ne fait rien à la chose; c'était de l'*éreintement*. On disait d'eux: ce sont des frondeurs, comme on dirait aujourd'hui: ce sont des éreinteurs, avec l'esprit en moins, malheureusement. On connaît cet *éreintement* en quatre vers:

Un vent de fronde
A soufflé ce matin;
Je crois qu'il gronde
Contre le Mazarin.

De son côté, Saint-Simon éreinte assez volontiers les gens de mauvaise mine, témoin ce portrait du comte de Grammont: « C'étoit, dit-il, un chien enragé à qui rien n'échappoit. Sa poltronnerie connue le mettoit au-dessus de toutes suites de ses morsures; avec cela escroc avec impudence et fripon au jeu à visage découvert, et jouant gros jeu... Ni parole, ni honneur, ni quoi que ce fût, jusque-là qu'il faisoit mille contes plaisants de lui-même et qu'il tiroit gloire de sa turpitude, si bien qu'il l'a laissée à la postérité par des *Mémoires* sur sa vie, qui sont entre les mains de tout le monde et que ses plus grands ennemis n'auroient osé publier. » (*Mémoires de Saint-Simon*, édition Delloye, t. IX, p. 262-26°) Parmi les *éreinteurs*, n'oublions pas Boileau, ce terrible pourfendeur des Pradon et des Cotin.

Rechercher plus longtemps les origines de l'*éreintement*, ce serait reprendre toute l'histoire de la littérature française. Voltaire eut à s'en plaindre, et il y est revenu plus d'une fois dans ses ouvrages: « Retiré chez lui, écrit-il à propos d'un personnage imaginaire, il envoya chercher des livres nouveaux pour adoucir son chagrin, et il pria quelques lettrés à dîner pour se réjouir. Il en vint deux fois plus qu'il n'en avoit demandé, comme les guêpes que le miel attire. Ces parasites se pressoient de manger et de parler; ils louoient deux sortes de personnes, les morts et eux-mêmes, et jamais leurs contemporains, excepté le maître de la maison. Si quelqu'un disoit un bon mot, les autres baissoient les yeux et se mordoient les lèvres de douleur de ne l'avoir pas dit... Chacun d'eux briguoit une place de valet et une réputation de grand homme; ils se disoient en face des choses insultantes, qu'ils croyoient des traits d'esprit. Ils avoient eu quelque connaissance de la mission de *Babouc*. L'un d'eux le pria tout bas d'examiner un auteur qui ne l'avoit pas assez loué il y avait cinq ans. Un autre demanda la perte d'un citoyen qui n'avoit jamais ri à ses comédies. Un troisième demanda l'extinction de l'Académie, parce qu'il n'avoit jamais pu parvenir à y être admis. Le repas fini, chacun d'eux s'en alla seul; car il n'y avoit pas dans toute la troupe deux hommes qui pussent se souffrir, ni même se parler ailleurs que chez les riches qui les invitoient à leur table... » (*Œuvres de M. de Voltaire*, 1757, 2e édit., t. VIII, p. 291-292.)

Ne dirait-on pas que cette page a été écrite de nos jours? Ainsi les éreinteurs ne louent que deux sortes de personnes: les morts et eux-mêmes, et jamais leurs contemporains. Dès lors l'*éreintement* remplace la critique, témoin la sempiternelle dispute de Voltaire et de Fréron; le premier, par malheur, se montrait plus chatouilleux qu'il ne convient à un homme d'esprit, et Fréron eut presque toujours le beau rôle avec lui.

Pendant la Révolution, l'homme, ou plutôt le journal qui personnifie le mieux l'*éreintement*, c'est le *Père Duchêne*. Sous l'Empire, cette mode subit une sorte d'éclipse, car le maître n'entendait point la plaisanterie; il ne haïssait rien tant que l'esprit, quel qu'il fût, de bon ou de mauvais aloi, le considérant volontiers comme une injure personnelle. L'*éreintement* rentra en France avec les Bourbons, malgré les gens du roi et de M. Decazes, son fidèle ministre. Louis XVIII ne collaborait-il pas lui-même au *Nain jaune*, à l'insu de ses familiers qu'il prenait souvent à partie? Sous le gouvernement de Juillet, l'*éreintement* de la royauté et de ses partisans était à l'ordre du jour; la caricature principalement remplissait cet office. V. DAUMIER.

Sous le second Empire, l'*éreintement* a repris faveur avec les biographies de M. Jacquot, *dit* de Mirecourt. Le public s'est plu à y voir une spéculation de l'auteur; c'est ce que nous ne voulons pas rechercher. Il nous semble d'ailleurs que si le biographe a éreinté les autres, ceux-ci lui ont passablement donné de l'étrivière à son tour. C'est surtout à cette époque que le mot *éreintement* obtient droit de cité dans la république des lettres. Citons parmi les éreinteurs célèbres: Fiorentino, la bande à Villemessant, MM. de Pontmartin, Louis Veuillot, et aussi Proudhon, qui est tombé dans ce travers par la nature même de son tempérament (v., dans le livre *De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, les pages consacrées à Georges Sand).

L'auteur des *Odes funambulesques*, M. de Banville, a, de son vers facile et railleur, éreinté bon nombre de ses contemporains:

Si Limayrac devenait fleur,
Il boirait les pleurs de l'Aurore,
Et, penché sur le sein de Flore,
Il renaîtrait à ce doux pleur.
Son faux-col serait sa corolle,
Et d'un lis aurait la couleur;
J'en ferais des bouquets à Rolle,
Si Limayrac devenait fleur.
Si Limayrac devenait fleur,
Je le mettrais dedans un vase,
Et quelquefois avec extase
Je l'aplatirais sur mon cœur.
Séduit par son pistil attique,
Peut-être un jeune parfumeur
Nous en ferait de l'huile antique,
Si Limayrac devenait fleur.

Parmi les *éreintements* qui ont fait le plus de bruit dans ces derniers temps, indiquons celui dont M. About a été victime à l'Odéon, à propos de *Gaétana*, qui n'eut que trois représentations et demie. Ce fut une vraie bataille; le dernier soir, les étudiants chantaient: *Gaëtana est mort* sur l'air de Marlborough, avec le même enthousiasme qu'ils eussent chanté la *Marseillaise* ou le *Chant du départ*.

Un autre *éreintement* célèbre est celui de M. Granier de Cassagnac dans le *Courrier français* (août et septembre 1867). Citons pour mémoire les *éreintements* à jet continu du *Tintamarre* empoignant Wolff, le Prussien.

Voici, pour finir, une anecdote dont le sujet ne sort pas du cadre de cet article: Mme la princesse X... dit souvent des mots qui emportent la pièce, quoiqu'elle soit la meilleure et la plus gracieuse des princesses. Aux beaux jours du second, et, s'il plaît à Dieu, dernier empire, un sénateur, qui voulait poser pour le désintéressement, affirmait devant Mme X... que, si le *Moniteur* ne lui donnait pas raison, il donnerait sa démission. — « Non, lui dit la princesse, vous ne la donnerez pas. — Et pourquoi donc, princesse? Pourquoi?... Pour *trente mille raisons* (lisez 30,000 francs). »

ÉREINTER v. a. ou tr. (é-rain-té — du préf. privat. *é*, et de *reins*). Briser ou fouler les reins à: EREINTER *un cheval.* ‖ Peu usité.

— Pop. Rouer de coups: *Il l'a battu,* ÉREINTÉ, *assommé. Jean, qui voyait Louise pâlir et se fondre au point d'être comme un squelette, Jean voulait* ÉREINTER *le docteur.* (F. Soulié.)

— Par exagér. Briser de fatigue; abattre les forces de: *Cette course m'*A ÉREINTÉ. ‖ *De 1789 à 1815, la France a eu des colères, elle a enduré des souffrances et accompli des travaux à* ÉREINTER *la nation la plus vigoureuse.* (L. Blanc.) *La démagogie est un cheval fougueux dont on ne fait rien qu'après l'*AVOIR *dompté, c'est-à-dire* ÉREINTÉ. (Ph. Chasles.) ‖ Vaincre dans la discussion: *Les députés de l'opposition se disent en état d'*ÉREINTER *le gouvernement.*

— Par ext. Mettre hors de service, abîmer: EREINTER *son chapeau, son parapluie.* EREINTER *une serrure.*

— Argot littér. Critiquer violemment et avec malveillance: EREINTER *un auteur, des artistes.* EREINTER *un drame, un opéra. Il ne m'a pas seulement critiqué! il m'*A... *comment dirai-je?...* EREINTÉ, *comme nous disons en style du métier.* (A. Frémy.) *Si, quand je passe en revue les écrivains de mon temps, je n'*ÉREINTE *pas les uns, je n'aurai aucune raison de louer les autres.* (A. Duchesne.) ‖ Absol.: *Il ne discute pas, chose pédantesque, il* ÉREINTE. (Proudh.)

S'éreinter v. pr. Se briser les reins ou se les fouler: *Il* S'ÉREINTA *en tombant d'un arbre.*

— Par exagér. Se fatiguer beaucoup, se donner bien du mal: S'ÉREINTER *à travailler.*

Toi qui possèdes la grandeur,
Et *t'es éreinté* sur sa trace,
S'il se peut, parle avec candeur:
As-tu fait plus heureuse chasse?
ARNAULT.

— Réciproq. Se critiquer l'un l'autre avec violence: *Des journalistes qui* S'ÉREINTENT.

ÉREINTEUR s. m. (é-rain-teur — rad. *éreinter*). Journaliste qui fait des critiques outrées et malveillantes, dans l'intention de nuire à l'auteur ou à l'artiste, plutôt que de discuter son talent: *Parmi les* ÉREINTEURS *catholiques, Louis Veuillot est le plus déterminé.*

EREKLI ou **EREGRI**, autrefois *Heraclea Pontica*, ville de la Turquie d'Asie, dans l'Anatolie, à 200 kilom. N.-E. de Constantinople, sur la mer Noire; 5,000 hab. Port et chantier de constructions navales; fabrication de toiles; exportation de soie, fils de crin, cire, bois de construction; importation des toiles des Dardanelles, cabans, châles, café, sucre, riz, tabac, fer et étain. Erekli est entourée de murs flanqués de tours, et possède cinq mosquées, plusieurs bains publics et des débris de ses antiques monuments; elle s'élève sur l'emplacement de l'ancienne Heraclea, où se sauva Mithridate défait par Lucullus. Le roi de Pont fit massacrer tous les Romains qui se trouvaient dans cette ville et s'y fortifia; Cotta, collègue de Lucullus, vint assiéger Heraclea, s'en empara et la détruisit de fond en comble, rigueur qui fut blâmée par le sénat romain.

EREKLI, autrefois *Heraclea* ou *Perinthus*, ville de la Turquie d'Europe, dans la Roumélie, à 85 kilom. O. de Constantinople, sur la mer de Marmara, à 120 kilom. N.-E. de Gallipoli; 4,700 hab. Port de commerce. ‖ Ville de la Turquie d'Asie, appelée autrefois *Archelaïs*, dans la Caramanie, sandjac et à 88 kilom. S.-E. de Konieh; 6,000 hab. Commerce de transit rendu assez important par le passage de la grande caravane de Constantinople à Damas.

ÉRÉMACAUSIE s. f. (é-ré-ma-kô-zî — du gr. *êrema*, doucement; *kaiô*, je brûle). Physiol. Altération qui survient dans les matières organiques, lorsqu'elles sont soustraites à l'influence des forces vitales et abandonnées à elles-mêmes.

EREMBERT (saint), prélat français, né à Wocourt, près de Poissy, mort en 671. Il était depuis 648 moine à Fontenelle, près de Rouen, lorsque le roi Clotaire III le nomma évêque de Toulouse. Erembert occupa ce siége pendant douze ans, puis alla terminer ses jours dans le monastère de Fontenelle. L'Eglise l'honore le 12 mai.

ÉRÈME s. m. (é-rè-me — du gr. *erêmos*, solitaire). Bot. Capsule sans valve ni sutures, produite par un ovaire qui ne porte pas de style, comme cela a lieu dans les labiées.

ÉRÉMÉE s. f. (é-ré-mé — du gr. *erêmaios*, solitaire). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des myrtacées, tribu des leptospermées, formé aux dépens des métrosidéros, et comprenant quelques espèces qui habitent l'Australie.

ÉRÉMIA ou **JÉRÉMIE TSCHÉLÉBI KIOMERJIAN**, auteur arménien, né à Constantinople en 1635, mort en 1695. Il devint chancelier du patriarche arménien de Constantinople, puis du grand patriarche d'Arménie, ambitieux prélat à qui Erémia conseilla toujours et persuada quelquefois la modération. Malgré le temps que lui prenaient les affaires, il a écrit en arménien un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons: *Histoire chronologique; Histoire du siége de Vienne en* 1683; *Histoire des souverains ottomans; Topographie de la Perse, de la Chine, de l'Anatolie et de l'Arménie; Vie d'Alexandre le Grand; Histoire de la prise de l'île de Candie par les Turcs en* 1669, en prose et en vers; *Apologie des rites de l'Eglise arménienne; Recueil de lettres familières*, etc. On lui doit encore quelques ouvrages écrits en turc, notamment une *Histoire chronologique des dynasties pacratide et roupénienne*, et un grand nombre de pièces de vers en turc et en arménien.

ÉRÉMIAPHILE s. f. (é-ré-mi-a-fi-le — du gr. *erêmia*, solitude; *phileô*, j'aime). Entom. Genre d'insectes orthoptères, voisins des mantes, comprenant une douzaine d'espèces, qui habitent les déserts de l'Egypte, de la Syrie et de l'Arabie.

— **Encycl.** Les *érémiaphiles* sont des insectes orthoptères, voisins des mantes, caractérisés surtout par des élytres et des ailes fort courtes, et par l'abdomen dont l'avant-dernier segment offre deux épines, chez les femelles. Ce genre comprend une douzaine d'espèces, qui habitent les déserts de l'Orient, d'où son nom scientifique. On les trouve dans des lieux tout à fait dépourvus de végétation, et elles présentent un singulier phénomène, analogue à celui qu'on a attribué aux caméléons. Elles prennent la teinte du milieu où on les rencontre, et leur couleur change, par conséquent, comme celle du sol. On les a trouvées au milieu de débris de coquilles; la conformation de leur bouche fait penser que ce sont des insectes carnassiers, et l'on présume, d'après la brièveté de leurs ailes, qu'elles ne s'éloignent pas du désert.

ÉRÉMIAPHILIEN, IENNE adj. (é-ré-mi-a-fi-liain, iè-ne — rad. *érémiaphile*). Entom. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre érémiaphile.

— s. m. pl. Groupe d'insectes orthoptères, de la famille des mantes, ayant pour type le genre érémiaphile.

ÉRÉMIE s. m. (é-ré-mî — du gr. *erêmos*, solitaire). Erpét. Genre de reptiles sauriens, de la famille des lézards, comprenant une quinzaine d'espèces, qui habitent l'Afrique et l'Orient. ‖ On dit aussi ÉRÉMIAS.

— s. f. Genre d'arbustes, de la famille des éricinées, comprenant une dizaine d'espèces, qui croissent au Cap de Bonne-Espérance.

EREMITA (Daniel), littérateur néerlandais. V. L'HERMITE.

ÉRÉMITAGE (L'), château de Bavière, à 4 kilom. à l'E. de Bayreuth, bâti de 1715 à 1740, il offre comme curiosités la chambre occupée par Frédéric le Grand, la chambre où la margravine Wilhelmine, sa sœur, a écrit ses mémoires, et un portrait de la dame Blanche. Les jardins de l'Erémitage sont magnifiques et arrosés par de belles eaux.

ÉRÉMITE s. f. (é-ré-mi-te — du gr. *erêmos*, solitaire). Minér. Phosphate naturel de cérium, de lanthane et de thorine.

— **Encycl.** Ce minéral renferme sur 100 parties: 28,50 d'acide phosphorique, 24,78 d'oxyde de cérium, 23,40 d'oxyde de lanthane et 17,95 de thorine. La composition chimique de l'*érémite* n'est pas constante, par suite de mélanges isomorphiques, mais sa formule est toujours la même; on y trouve toujours, pour un équivalent d'acide phosphorique, trois équivalents de protoxydes; seulement, les métaux peuvent se substituer les uns aux autres, en proportion très-variée. C'est ainsi que l'on trouve dans certaines *érémites*, au lieu des quantités indiquées plus haut, 29,1 d'acide phosphorique, 46,4 d'oxyde de cérium, 24,5 d'oxyde de lanthane sans trace de thorine. Nous pouvons multiplier ces exemples. L'*érémite* se présente en cristaux d'un rouge brunâtre, généralement petits et aplatis en tables dérivant d'un prisme clinorhombique. Elle est infusible et soluble dans l'acide chlorhydrique. L'*érémite* appartient à une multitude de localités, parmi lesquelles

il faut citer : en Amérique, Norwich, dans le Connecticut, et Rio-Chico, province d'Antioquia, dans la Nouvelle-Grenade ; et dans l'ancien monde, Slatoust, dans l'Oural.

ÉRÉMITIQUE adj. (é-ré-mi-ti-ke — du lat. *eremita*, ermite). Qui a rapport, qui convient aux ermites ou à leur genre de vie : *La vie* ÉRÉMITIQUE.

ÉREMNE s. m. (é-rèmm-ne — du gr. *eremnos*, obscur). Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des charançons, comprenant plus de trente espèces, qui vivent au Cap de Bonne-Espérance : *Les* ÉREMNES *sont de taille moyenne et de couleur grise.* (Chevrolat.)

ÉRÉMOBIE s. m. (é-ré-mo-bî — du gr. *erêmos*, désert; *bios*, vie). Ornith. Syn. de FOURNIER.

— s. f. Entom. Genre d'insectes orthoptères, de la famille des grillons, comprenant un assez grand nombre d'espèces, qui habitent, pour la plupart, les lieux déserts et incultes des bords de la Méditerranée : *Les* ÉRÉMOBIES *sont caractérisées par leur tête rugueuse.* (E. Duponchel.) ‖ Syn. d'ILARE, autre genre d'insectes.

ÉRÉMODENDRON s. m. (é-ré-mo-dain-dron — du gr. *erêmos*, désert; *dendron*, arbre). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des myoporinées, dont l'espèce type habite l'Australie.

ÉRÉMODON s. m. (é-ré-mo-don — du gr. *erêmos*, solitaire; *odous*, dent). Bot. Genre de mousses, de la tribu des sphlachnées, comprenant un petit nombre d'espèces, qui croissent dans les régions tempérées et froides des deux hémisphères.

ÉRÉMONT s. m. (é-ré-mon). Techn. Morceau de bois enchâssé sur l'avant-train d'une voiture et embrassant le timon.

ÉRÉMOPHILE s. m. (é-ré-mo-fi-le — du gr. *erêmos*, désert; *phileô*, j'aime). Ichthyol. Genre de poissons anguilliformes, dont l'unique espèce habite les eaux douces, aux environs de Bogota.

— s. f. Ornith. Genre de passereaux, formé aux dépens des alouettes, et dont l'espèce type habite le nord des deux continents.

— Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des myoporinées, comprenant trois espèces, qui habitent le sud de l'Australie.

— **Encycl.** Ce genre de poissons, qui ressemble assez à l'équille, présente les caractères suivants : corps allongé; mâchoire supérieure dépassant de beaucoup l'inférieure et munie de quatre barbillons; deux autres barbillons demi-tubuleux sur les narines; langue courte et charnue; ouverture branchiale très-étroite; bord de l'opercule dentelé; point de vessie natatoire; cinq nageoires distinctes, une dorsale, deux pectorales, une anale et la caudale. L'*érémophile* de Mutis atteint 0m,32 de longueur; sa couleur est d'un gris tacheté de vert. Il habite la petite rivière qui forme la cataracte de Tequendama. Les habitants de Santa-Fé de Bogota lui ont donné le nom vulgaire de *capitaine*. Ce poisson est un excellent aliment; on le recherche surtout en carême. Blainville avait rangé cette espèce parmi les silures.

ÉRÉMOPHYLLE s. m. (é-ré-mo-fi-le — du gr. *érêmos*, solitaire; *phullon*, feuille). Bot. Genre de plantes, de la famille des verbénacées.

ÉRÉMOSPERMÉ, ÉE adj. (é-ré-mo-spèr-mé — du gr. *erêmos*, solitaire; *sperma*, semence). Bot. Qui a des spores solitaires.

— s. f. pl. Groupe d'algues, caractérisé par des spores entières et solitaires à la superficie de la fronde.

ÉRÉMOSYNE s. f. (é-ré-mo-zi-ne — du gr. *erêmosunê*, solitude). Bot. Genre de plantes, de la famille des saxifragées, dont l'unique espèce habite le sud-ouest de l'Australie.

ÉRÉMURE s. m. (é-ré-mu-re — du gr. *erêmos*, solitaire; *oura*, queue). Bot. Genre de plantes, de la famille des liliacées, tribu des anthéricées, comprenant deux espèces, qui croissent sur le Caucase et le Taurus.

ERENDIGANUS (Rufin), théologien suisse, de l'ordre des capucins, qui vivait dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Il devint provincial de son ordre. On cite parmi ses ouvrages : *Manuductio sacerdotis ad S. missæ sacrificium S. R. Eccl. offerendum* (Lucerne, 1674, in-12); *Calendarium spirituale S. Gertrudis et Mechtildis, in omnes totius anni dies distributum* (Lucerne, 1698, in-8o); *Compendium revelationum S. Brigittæ, etc.* (Lucerne, 1699, in-8o); *Speculum animarum Thomæ de Kempis, in totum annum distributum* (Lucerne, 1699).

ÉRÉNÉE s. f. (é-ré-né — du gr. *eirênaios*, pacifique). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des lamellicornes, tribu des lamies, comprenant quatre espèces, qui vivent au Brésil.

ÉRÈSE s. m. (é-rè-ze — du gr. *eressô*, je rame). Arachn. Genre d'aranéides, comprenant sept ou huit espèces, qui habitent l'ancien continent : *L'*ÉRÈSE *cinabre*.

— **Encycl.** Ce genre d'aranéides comprend sept espèces, qui habitent l'ancien continent. Les *érèses* se trouvent sur le tronc des arbres et sur les plantes; les uns se renferment dans un sac de soie fine et blanche, entre des feuilles qu'ils rapprochent; d'autres forment un fourreau d'un tissu serré et tendent des fils irréguliers entre les arbustes épineux; d'autres enfin se pratiquent sous les pierres une retraite en soie fortement tissée. C'est de là qu'ils épient leur proie et sautent sur elle. Leurs pattes, grosses, mais de médiocre longueur, sont aptes au saut et à la marche. L'*érèse* cinabre, qui se trouve aux environs de Paris, est répandu dans l'Europe centrale et méridionale, et dans le nord de l'Afrique. Son corps est rouge en dessus, avec des taches noires bordées d'un cercle blanc; il est noir en dessous. Cet *érèse* marche et saute peu; il relève ses pattes antérieures, tombe sur sa proie et l'entraîne de côté.

ÉRÉSICHTON, ÉRYSICHTON ou **ÉRISICHTON**, fils de Triopas et aïeul maternel d'Ulysse. Suivant Ovide, il s'attira la colère de Cérès en profanant un bois consacré à cette déesse.

Ce fut lui qui, des dieux ennemi téméraire,
Refusait de leur rendre un culte tributaire.
C'est lui qui, profanant un bois cher à Cérès,
En osa violer les antiques forêts,
Et sur des troncs sacrés porter un fer coupable.

Ayant ainsi abattu un chêne habité par une dryade, les autres dryades, ses sœurs, allèrent conjurer Cérès de venger leur injure. La déesse promet de le punir :

Elle apprête à l'impie, auteur de son affront,
Un châtiment affreux, mais moindre que son crime.
Elle veut à la Faim le livrer en victime.
Mais comme par la loi des éternels décrets
On ne peut voir ensemble et la Faim et Cérès,
Elle appelle une nymphe, oréade légère,
Et l'instruit en ces mots à servir sa colère :
« Au fond de la Scythie, où jamais les moissons
N'ont germé sur un sol durci par les glaçons,
Solitude sans fruits, sans ombre, sans verdure,
Est un vallon désert où la pâle Froidure,
La Fièvre, le Frisson, le Besoin importun,
Habite avec la Faim, aux entrailles à jeun.
Va la trouver, dis-lui, qu'implacable harpie
Elle aille se cacher dans le sein de l'impie;
Que par elle vaincus, mes présents, mes secours,
Alimentent son mal et l'irritent toujours;
Qu'elle surmonte enfin ma puissance prodigue... »
La Nymphe. . . . .
S'élève dans les airs, vers les climats de l'Ourse,
Et sur l'affreux Caucase elle arrête sa course;
Elle cherche la Faim : là, sous des rocs pendants,
Elle la voit qui rampe et ronge de ses dents
Quelques brins d'herbe épars sur la roche indigente.
Vous compteriez ses os sous sa peau transparente;
Ses cheveux hérissés cachent son œil éteint.
La rouille est sur ses dents, la pâleur sur son teint;
De nerfs et d'ossements assemblage difforme,
De ses genoux pointus la jointure est énorme,
Et ses talons hideux s'allongent au dehors,
Grossis par la maigreur qui dessèche son corps.
. . . .
Elle arrive dans l'ombre au palais de l'impie;
Le Sommeil sur ses yeux épanchait ses pavots.
Tandis qu'il est plongé dans un profond repos,
Elle s'étend sur lui, se glisse dans sa couche,
Lui souffle, en l'embrassant, les poisons de sa bouche,
Le serre dans ses bras, le presse sur son sein,
Allume dans ses sens les ardeurs de la faim,
Et, quittant un climat pour elle trop fertile,
Regagne ses déserts et son antre stérile.
Dans les bras du Sommeil par un songe bercé,
L'impie est endormi; mais, par la faim pressé,
Il veut la satisfaire, ouvre une bouche avide,
La ferme, l'ouvre encore et se repaît de vide.
Son gosier affamé se travaille sans fin,
Et ses dents sur ses dents se fatiguent en vain.
Quand il est éveillé, son mal n'est plus un songe;
Sa faim est une rage, un vautour qui le ronge.
Sa table au même instant est servie à grands frais;
On dépeuple les airs, les lacs et les forêts.
Son estomac à jeun, au moment qu'il dévore,
Demande d'autres mets, et d'autres mets encore.
C'est un gouffre que rien ne peut rassasier;
Lui seul absorbe plus qu'un peuple tout entier.
Pareil à l'Océan, ce réservoir du monde,
Qui, plus il boit de flots, plus il a soif de l'onde;
Pareil au feu qui croît, plus il a d'aliment,
Et consumant toujours, s'allume en consumant :
Rien ne peut assouvir sa faim insatiable;
Plus il veut l'apaiser, plus elle est implacable.

L'ingénieuse piété de Métra, fille d'Erésichton, qui avait obtenu de Neptune le don de se métamorphoser à volonté, ne put réussir à calmer cette faim terrible, et l'infortuné finit par se dévorer lui-même. Nous ne savons trop comment il s'y prit; mais voilà ce que disent les mythologues.

ÉRÉSIE s. f. (é-ré-zî — du gr. *eressô*, je rame). Entom. Genre d'insectes lépidoptères diurnes, formé aux dépens des héliconies, et dont l'espèce type habite le Brésil.

ÉRÉSIPÉLATEUX, EUSE adj. (é-ré-zi-pé-la-teu, eu-ze). Méd. V. ÉRYSIPÉLATEUX.

ÉRÉSIPÈLE s. m. (é-ré-zi-pè-le). Méd. V. ÉRYSIPÈLE, orthographe plus régulière, contrairement à l'opinion de l'Académie.

ÉRÉSYPHÉ s. f. (é-ré-zi-fé). Bot. V. ÉRYSIPHE. ‖ On écrit aussi ÉRÉSIPHE.

ÉRÈTE s. m. (é-rè-te — du gr. *erêtês*, rameur). Entom. Syn. d'EUNECTE, genre d'insectes coléoptères aquatiques.

ÉRÉTHISME s. m. (é-ré-ti-sme — gr. *erethismos*; de *erethizein*, irriter, lequel se rattache à *eris*, querelle, *erizein*, quereller, peut-être de la même famille que *rizein*, futur *rixein*, même sens, d'où sans doute le latin *rixa*, rixe. Curtius croit que le grec *eris*, querelle, correspond au sanscrit *aris* et au latin *ira*, colère; et il rattache tous ces termes à la racine de mouvement *ar*, qui signifie particulièrement s'élever, monter, et qui a produit une foule de dérivés dans toutes les langues de la famille indo-européenne. C'est par suite d'une figure analogue que nous disons familièrement *se monter* pour s'emporter). Pathol. Excitation, irritation des fibres qui exaltent les fonctions vitales dans un organe : *A l'*ÉRÉTHISME *qu'elles éprouvent pendant le coït, quelques femmes reconnaissent d'une manière certaine qu'elles sont devenues enceintes.* (Caseaux.)

— Fig. Exaltation violente d'une passion ou d'un sentiment : *L'enthousiasme et le fanatisme ne sont point des états durables; ce degré d'*ÉRÉTHISME *fatigue bientôt la nature humaine.* (J. de Maistre.) *Le pouvoir qui ne se sait pas sûr est dans un état d'*ÉRÉTHISME *presque continuel.* (Guizot.)

— **Encycl.** Méd. Les anciens accordaient une assez grande importance à cette excitation des phénomènes vitaux; ainsi Hippocrate et Aretæus considéraient l'*éréthisme* comme une irritation accompagnée d'un certain degré de faiblesse. Parmi les pathologistes modernes, on trouve des auteurs qui regardent l'*éréthisme* comme le premier degré de plusieurs maladies fébriles et inflammatoires. Il faut distinguer entre l'*éréthisme* simple et l'*éréthisme* lié à d'autres phénomènes. Une des manifestations les plus ordinaires de l'*éréthisme* simple est ce que l'on appelle *rougir*. Cette coloration spontanée, qui se répand sur le visage pour disparaître aussitôt, peut être considérée comme le premier degré de l'*éréthisme*. L'*éréthisme* peut aussi se porter sur n'importe quel organe : s'il affecte l'estomac, les nerfs de l'appareil digestif sont vivement excités, la circulation, les sécrétions sont accrues, et le sujet éprouve une exagération de l'appétit, connue sous le nom de *fringale*. L'*éréthisme* sera considéré comme une maladie et traité suivant son siége et sa gravité. Les médicaments employés sont : les boissons mucilagineuses, les bains tièdes ou chauds, les lavements, les purgations légères et, en général, tout ce qui est rafraîchissant et adoucissant; une diète légère ou lactée est parfois nécessaire. Il serait dangereux de négliger l'*éréthisme*, surtout lorsqu'il a son siége dans l'estomac. Cette excitation peut devenir le point de départ d'une affection grave des organes digestifs.

On appelle *éréthisme* mercuriel l'état d'exaltation et d'irritabilité extrême que les préparations mercurielles produisent chez certains malades. La cause de ces accidents est évidemment une sorte d'empoisonnement causé par le médicament, mais ils s'observent surtout chez les individus débiles et irritables, atteints de diathèse scrofuleuse. Cette affection débute d'ordinaire par un léger tremblement des jambes et de la langue, une grande irrégularité dans les battements du cœur. Le pouls est petit, faible, rapide, compressible, irrégulier ou intermittent. Le malade est pâle, faible, abattu, il soupire souvent et se plaint.

Si le mercure est continué, les symptômes s'accroissent et sont accompagnés d'une sensation de froid et quelquefois de vomissements. A cette période, la mort peut survenir. Au début, le traitement est facile et efficace : il faut enlever le malade à l'influence du mercure, en cessant complétement l'usage des préparations mercurielles; mettre autant que possible le malade au grand air; le frictionner avec soin, afin d'enlever toute trace des onctions mercurielles; donner de hautes doses de camphre et d'ammoniaque, tenir le ventre libre et administrer de l'acide nitrique avec de la salsepareille. Quelquefois on est obligé d'employer de nouveau le mercure; en pareil cas, la plus grande circonspection est nécessaire.

ÉRÉTHIZON s. m. (é-ré-ti-zon — du gr. *erethizô*, j'irrite). Mamm. Genre de mammifères rongeurs, formé aux dépens des porcs-épics : *L'*ÉRÉTHIZON *urson dort beaucoup.* (P. Gervais.)

— **Encycl.** Ces rongeurs, confondus autrefois avec les porcs-épics, sont intermédiaires entre ces derniers et les coendous, dont ils se distinguent par un front moins bombé, un mufle beaucoup moins gros et les piquants mêlés d'une assez grande quantité de poils. L'*éréthizon* urson est à peu près de la taille du coendou; ses piquants sont partie blanc jaunâtre, partie brun noirâtre; ses poils noirs sont plus abondants en hiver; la queue est longue. Cet animal habite les régions froides des Etats-Unis et du Canada; il vit dans les creux des arbres, sous les racines; on assure qu'il craint l'eau. Il se nourrit d'écorces et de feuilles, notamment de celles des arbres verts; en été, la neige lui sert de boisson. Les naturels aiment beaucoup sa chair, et ils se servent de sa fourrure après en avoir arraché les piquants, qu'ils emploient d'ordinaire en guise d'épingles et d'aiguilles.

ÉRÉTHYMIE s. f. (é-ré-ti-mî — gr. *erethymia*). Antiq. Fête qu'on célébrait en Lycie, en l'honneur d'Apollon.

ÉRÉTHYMIEN adj. m. (é-ré-ti-miain — rad. *éréthymie*). Mythol. Surnom d'Apollon en Lycie.

ÉRETMOSAURE adj. (é-rè-tmo-sô-re — du gr. *eretmos*, rame; *sauros*, lézard). Erpét. Se dit des sauriens dont les pattes sont conformées en rames et propres à la natation.

— s. m. pl. Groupe de reptiles sauriens nageurs ayant pour type le genre ichthyosaure.

ÉRÉTRIAQUE adj. (é-ré-tri-a-ke). Philos. Qui appartient à l'école d'Erétrie : *Doctrines* ÉRÉTRIAQUES. ‖ s. m. Philosophe de l'école d'Erétrie.

ÉRÉTRIE, en latin *Eretria*, ville de la Grèce ancienne, dans l'île d'Eubée, sur la côte occidentale, à 22 kilom. S.-E. de Chalcis, presque en face de l'embouchure de l'Asopus.

De nos jours le gouvernement grec a voulu ressusciter l'antique rivale de Chalcis et en faire une grande ville; mais les fièvres, produites par un marais voisin qu'il a négligé de dessécher, ont arrêté le développement de la nouvelle fondation. Le bourg moderne porte le nom de *Palæo-Castro*. « L'antique acropole, dit M. Joanne, occupait un rocher escarpé qui se détache de la montagne et domine Erétrie. Le mur d'enceinte, avec ses tours carrées, existe en grande partie; on peut en suivre les traces sur la pente E. de la hauteur. On trouve au pied de l'acropole, à l'E., à l'O. et au S., des débris de constructions antiques. On voit dans une colline artificielle, à l'O., l'excavation d'un théâtre dont il ne reste que quelques vestiges. » Cette ville, détruite par les Perses en 490 av. J.-C., fut reconstruite après les guerres médiques; malgré un texte contradictoire de Strabon, il est évident, d'après l'inspection des lieux, que la nouvelle Erétrie occupait à peu près le même emplacement que l'ancienne. Le philosophe Ménédème y établit une école de philosophie, connue sous le nom d'*école d'Erétrie*. — Quelques archéologues croient cependant que le village de *Nea-Eretria*, situé à 4 kilom. N.-E. des ruines, occupe l'emplacement de la seconde Erétrie.

ÉRÉTRIEN, IENNE s. et adj. (é-ré-triain, iè-ne — rad. *Erétrie*). Géogr. anc. Habitant d'Erétrie; qui appartient à la ville d'Erétrie ou à ses habitants : *Les* ERÉTRIENS. *Le philosophe* ÉRÉTRIEN. *Les mœurs* ÉRÉTRIENNES.

— Antiq. *Terre érétrienne*, Terre de couleur cendrée qu'on tirait de l'île d'Eubée, et qui était employée en médecine et en peinture.

ERETS (Mesrob), historien arménien, né dans la vallée de Vaïots-Dzor, qui vivait au Xe siècle de notre ère. Il écrivit, en 967, une histoire de saint Nersès, patriarche d'Arménie, et raconta les événements qui eurent lieu de son temps. Cette histoire a été publiée sous le titre de : *Histoire de ce qui reste des Arméniens et des Géorgiens* (Madras, 1775, in-4o).

ERETUM, ville de l'Italie ancienne, dans le pays des Sabins, au S.-O. de Cures. C'est aujourd'hui *Monte-Rotondo*.

ÉREUNÈTE s. m. (é-reu-nè-te — du gr. *ereunêtês*, chercheur). Ornith. Genre d'oiseaux échassiers, formé aux dépens des chevaliers, et dont l'espèce type habite l'Amérique.

EREVANTSI (Melchisedech) ou **MELCHISEDECH D'ERIVAN**, docteur arménien, né à Vejan, près d'Erivan, en 1559, mort à Erivan en 1631. Il fut mis tout enfant dans un monastère, qu'il quitta au bout de quinze ans pour visiter l'Arménie et y fonder de nombreux établissements d'éducation. Après un court séjour qu'il fit ensuite dans son couvent, il en sortit de nouveau pour aller diriger l'école patriarcale d'Edchmiadzin. Il a écrit : *Analyse de la philosophie d'Aristote; Analyse des ouvrages de David de Merken le philosophe; Commentaire sur Porphyre; Traité de grammaire; Traité sur la logique.* Tous ces ouvrages sont restés manuscrits.

ERF s. m. (èrff). Relig. Syn. d'ARAF.

ERFELDEN, village de la Hesse-Darmstadt, près duquel, au milieu d'un coude que fait le Rhin, se voit un monument élevé en 1631, par Gustave Adolphe, en souvenir de son passage du fleuve.

ERFT, rivière de la Prusse rhénane, qui prend sa source dans l'Eifel, régence de Cologne, près de Tondorf, coule du S. au N. et se jette dans le Rhin au-dessus de Dusseldorf, après un cours de 112 kilom. Elle n'est navigable que sur un parcours de 12 kilom.

ERFURT, (*Erfodia*), ville de Prusse, prov. de Saxe, ch.-l. de la Thuringe et de la régence de son nom, à 200 kilom. S.-O. de Berlin, 136 kil. S.-O. de Magdebourg; par 50° 58' 49" de lat. N. et 8° 42' 15" de long. E., sur la Géra, dans une contrée très-fertile; 35,000 hab., dont environ 6,000 catholiques. Place forte de deuxième classe; jardin botanique; bibliothèque; écoles d'instituteurs primaires, de beaux-arts, de commerce et d'industrie. Bien qu'elle ait perdu beaucoup de l'importance commerciale qu'elle avait à la fin du XVIe siècle, Erfurt possède encore un grand nombre d'établissements industriels, notamment des manufactures de tabac et de chicorée, des brasseries, des fonderies de fer, des filatures de laine, des teintureries, des fabriques de cotonnades, d'étoffes, de rubans, de cordonnerie et de produits chimiques. Les céréales, les légumes secs, la luzerne, les huiles de graines, les alcools sont les principaux éléments du commerce de cette ville, où l'on trouve un comptoir agissant comme succursale de la banque de Prusse, une chambre de commerce, une compagnie d'assurances contre la grêle et une banque (*thuringia*) établie pour les assurances et la construction des chemins de fer.

Le périmètre de la ville est très-vaste; des jardins occupent presque toute la partie S.-O. On y remarque quelques belles places, telles que la place Frédéric-Guillaume, ornée d'un obélisque élevé en 1774 en l'honneur de l'électeur Frédéric-Charles-Joseph, et la place du Marché-au-Poisson où se dresse une colonne dite Colonne de Roland. Cette colonne, suivant M. Joanne, est semblable à celles que l'on voit à Brême et dans d'autres villes du nord de l'Allemagne, et qui furent probablement élevées après la conversion des Germains au christianisme, pour remplacer les arbres sacrés et les colonnes sous lesquelles les anciens Germains tenaient leurs assemblées. L'édifice le plus remarquable d'Erfurt est la cathédrale, qui a été restaurée à grands frais par les soins du roi de Prusse. Le chœur date du XIVe siècle et la nef du XVe; les deux tours remontent au XIIe. La cathédrale possède une cloche gigantesque, du poids de 275 quintaux; on l'appelle la Grosse Suzanne ou Marie Glorieuse. Le double portail attire surtout l'attention à l'extérieur. On remarque à l'intérieur : un magnifique bas-relief en bronze par Pierre Vischer de Nuremberg, figurant le *Couronnement de la Vierge;* une curieuse peinture à l'huile de 1534 (la *Transubstantiation*); un tableau de 1499 représentant *Saint Christophe;* le monument d'un comte de Gleichen avec ses deux femmes (XIIe siècle); celui d'un seigneur d'Allenblumen (1424); un beau candélabre du XIIe siècle; une jolie chaire en bois; des stalles finement sculptées, et une *Sainte Famille*, par L. Cranach.

Mentionnons aussi : la *Barfüsskirche*, qui renferme une curieuse sculpture représentant le *Couronnement de la Vierge*, avec les douze apôtres; la *Predigerkirche*, qui date de 1228 et intéresse les archéologues; la *Severikirche* (XIVe siècle), surmontée de trois clochers et dans laquelle on remarque de beaux fonts baptismaux du XVe siècle; l'ancien couvent des Ursulines, le *Packhaf*, qui contient une bibliothèque de 50,000 volumes; l'hôtel de ville, le théâtre, l'hôtel du gouvernement et l'ancien couvent des Augustins transformé en asile des orphelins et en gymnase évangélique. On y montre une *Danse des morts;* mais ce qui lui vaut surtout la visite des étrangers qui s'arrêtent à Erfurt, c'est la cellule qu'y occupa Luther. « Les murs, dit Audin, ont été blanchis, et sur le plâtre la main des pèlerins a tracé une foule de sentences bibliques, d'hymnes en vers et en prose. A droite, en entrant, est le portrait de Luther, de grandeur naturelle. La relique la plus précieuse est le nécessaire de voyage du réformateur, petit meuble soigneusement conservé dans toute sa fraîcheur et où il enfermait à la fois son argent et deux trésors inestimables : de l'encre et une plume. » On y voit aussi l'Ancien Testament traduit par Luther. Le parlement d'Erfurt se réunit, en 1850, dans l'église du couvent des Augustins.

L'université d'Erfurt, fondée en 1392, par la municipalité de la ville, est une des plus anciennes de l'Allemagne. Rendus sages et prudents par l'exemple des événements arrivés à Prague où la division des étudiants en quatre nations avait provoqué des troubles, suivis de l'émigration de plusieurs milliers de jeunes gens, les fondateurs de l'université d'Erfurt prirent un autre système. Ils divisèrent l'école en quatre facultés qu'on rencontre encore aujourd'hui dans tous les établissements académiques de l'Allemagne : 1o la faculté de théologie; 2o la faculté de droit; 3o la faculté de médecine; 4o la faculté de philosophie, qui embrasse les diverses matières qu'en France on a l'habitude de répartir entre la faculté des lettres et celle des sciences. Pendant tout le XIVe siècle, l'université d'Erfurt jouit d'une notoriété telle qu'aucune rivale ne pouvait arriver à éclipser son éclat et à lui enlever ses élèves. Mais, en 1510, il survint un événement qui changea la face des choses; les étudiants se prirent de querelle avec les bourgeois, et des rixes sanglantes ayant eu lieu, une foule de jeunes gens partirent. Dès lors l'université ne fit plus que se traîner jusqu'en 1816, où elle fut réunie à celle de Halle. Pendant les premières années de ce siècle, l'empereur Napoléon s'était déclaré le patron de cet établissement. Erfurt possède encore aujourd'hui un hospice d'accouchement, un gymnase luthérien et un gymnase catholique, un institut pour les aveugles, une académie des sciences, un muséum, une société biblique et une bibliothèque assez riche.

Un personnage appelé Erpes aurait, suivant la légende, été le fondateur d'Erfurt, au Ve siècle, d'où lui serait venu son nom d'Erpesfort ou Erfurt. Saint Boniface, en 740, y fonda un évêché qui fut supprimé quelque temps après. Charlemagne en fit une place de commerce importante. Au XIIIe siècle, la ville fut comprise dans la ligue hanséatique, et du XIIIe au XVe siècle elle fut le principal entrepôt du commerce entre la haute et la basse Allemagne; elle comptait près de 60,000 habitants. Luther, en 1501, étudia la dialectique et les belles-lettres à l'université d'Erfurt et reçut, en 1501, la prêtrise dans le couvent des Augustins. Erfurt embrassa la Réforme en 1524. Les guerres des paysans et de Trente ans y causèrent de grands ravages. Elle échut à la Prusse en 1803. En 1808, Napoléon y tint le fameux congrès appelé l'entrevue d'Erfurt (v. ci-dessous). Depuis 1814 elle appartient à la Prusse, dont elle est une des principales places fortes. Deux citadelles la défendent : l'une s'appelle le Petersberg, l'autre la Cyriaksburg.

— Bibliogr. On peut consulter sur cette ville les ouvrages suivants : *Encomium Erfurtinum, oder Beschreibung aller denkwürdigen stücke der Stadt Erfurt, mit einem catalogo consulum von* 1500-1650, von J. Hundorpius (Erfurt, 1651, in-4o); *Halcyonium Evangelico-Erphordiacum oder evangelische veste Burg und beschützter Wæchterhauss, u. s. w.*, von J. Harprecht (Erfurt, 1662, in-8o); *Historia Erfurtensis* J.-M. Gudenii (Duderstadt, 1675, in-8o); *Nachricht von der Stadt Erfurt*, J.-M. Weinrich (Francfort, 1713, in-8o); *Geschichte und Statistiche darstellung der Stadt Erfurt*, von K. G. Rœssig (Gotha, 1795, in-8o); *Erfurt und das Erfurtische Gebiet*, von J. Dominicus (Gotha, 1793-1794, 2 vol. in-8o); *Neue Chronik von Erfurt oder Beschreibung aller dessen, was sich vom Jahre* 1736-1815 *in Erfurt Denkwürdiger ereignete*, C. Beyer (Erfurt, 1821, in-8o); *Erfurt mit seinem umgebungen*, von H.-A. Erhard (Erfurt, 1830, in-8o).

Erfurt (ENTREVUE ET NÉGOCIATION D'). Napoléon et Alexandre, en se séparant à Tilsitt, s'étaient promis de se revoir avant la fin de l'année suivante. Les armements de l'Autriche, que cette puissance s'obstinait inutilement à nier; le règlement des affaires d'Orient, le sort de la Prusse, la paix avec l'Angleterre, tout exigeait cette nouvelle entrevue, d'où Alexandre comptait emporter la satisfaction de tous ses vœux, Napoléon la consolidation de sa puissance. Alexandre ayant paru désirer pour lieu de rendez-vous Weimar ou Erfurt, Napoléon choisit cette dernière ville, qui était encore tout entière à sa disposition, et il ordonna aussitôt tous les préparatifs nécessaires pour que cette entrevue, qui devait avoir lieu à la fin de septembre 1808, fût entourée de tout l'éclat possible. Ainsi il envoya à Erfurt un bataillon de grenadiers de la garde impériale, un régiment d'infanterie et deux de cavalerie, destinés au service d'honneur des souverains. Les plus riches parties du mobilier de la couronne furent dirigées sur Erfurt, et les premiers acteurs français, Talma en tête, reçurent ordre de se rendre dans cette ville, afin d'y interpréter dignement les chefs-d'œuvre de la littérature française : *Cinna*, *Andromaque*, *Mahomet*, *Œdipe*, etc.

Alexandre partit de Saint-Pétersbourg accompagné de son frère et de quelques aides de camp. M. de Romanzoff, son ministre, et M. de Caulaincourt, notre ambassadeur, le précédaient. Il arriva le 25 septembre à Weimar. Le 22, Napoléon était parti de Saint-Cloud, emmenant toutes les illustrations de sa cour et de son armée. Enfin, pour que rien ne manquât à la magnificence de cette entrevue, une foule de princes couronnés étaient accourus à Erfurt de tous les points de l'Allemagne pour faire leur cour aux deux plus puissants souverains de l'univers.

Napoléon arriva à Erfurt le 27 septembre, jour fixé pour l'entrevue, à dix heures du matin; puis il se porta à la rencontre d'Alexandre, sur la route de Weimar. Dès qu'ils se furent abordés, les deux empereurs mirent pied à terre et s'embrassèrent cordialement. Ils rentrèrent alors à cheval dans la ville, marchant l'un à côté de l'autre, et le soir Napoléon, qui faisait tous les frais de cette solennité splendide, offrit à son hôte un festin magnifique auquel prirent part, outre les empereurs, le grand-duc Constantin, le roi de Saxe, le duc de Weimar, le prince Guillaume de Prusse, et une foule de princes régnants, de personnages titrés, civils ou militaires. Une brillante illumination éclaira la ville tout entière, et le théâtre joua *Cinna*.

Deux souverains seulement n'avaient point été invités à prendre part aux fêtes d'Erfurt : le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche. Le premier, toutefois, y était représenté par son frère, le prince Guillaume; le second, bien qu'irrité qu'on le laissât ainsi à l'écart, dépêcha à Erfurt le baron de Vincent, avec une lettre où il se défendait des intentions hostiles que lui prêtait Napoléon, et où il cherchait à justifier, par les besoins d'une réorganisation intérieure, les armements extraordinaires opérés en ce moment par l'Autriche. Napoléon répondit par une lettre fière et polie, où il ne dissimulait pas son appréhension au sujet de la conduite du gouvernement autrichien, en faisant nettement entendre qu'on le trouverait toujours bien disposé en faveur de la paix, mais toujours prêt à faire la guerre, et qu'il n'était pas homme à s'endormir sur des protestations d'amitié. Le baron de Vincent ne fut admis à aucune conférence, et, malgré tous ses efforts pour pénétrer le secret des résolutions prises entre les deux empereurs, il ne put rien apprendre à son gouvernement. Au reste, toutes les précautions avaient été mises en œuvre contre les indiscrétions, et M. de Talleyrand lui-même, bien que Napoléon l'eût amené à Erfurt, en fut réduit pour le moment à des conjectures.

Les premières heures consacrées aux fêtes, aux visites, aux présentations, on aborda les questions sérieuses, celles dont la solution formait le véritable objet de cette entrevue. La répugnance de Napoléon à céder Constantinople à la Russie était si grande et si connue que cette question ne fut même pas discutée; mais, sentant la nécessité de s'attacher Alexandre par des avantages positifs, il consentit à ce que la Russie s'emparât des provinces danubiennes, conquête qui allait brouiller inévitablement la Russie avec l'Autriche et l'Angleterre. Alexandre, en retour, s'engageait à ne gêner en rien les projets de Napoléon en Occident.

Pendant ces entretiens, qui durèrent plusieurs jours, et qui se continuaient entre M. de Champagny et M. de Romanzoff lorsque les souverains vaquaient à d'autres soins, on accourait à Erfurt de tous les coins de l'Europe. « Erfurt, dit M. Thiers, était devenu le rendez-vous de souverains le plus extraordinaire dont l'histoire fasse mention. Aux empereurs de France et de Russie, au grand-duc Constantin, au prince Guillaume de Prusse, au roi de Saxe, s'étaient joints les rois de Bavière et de Wurtemberg, le roi et la reine de Westphalie, le prince-primat, chancelier de la Confédération, le grand-duc et la grande-duchesse de Bade, les ducs de Hesse-Darmstadt, de Weimar, de Saxe-Gotha, d'Oldenbourg, de Mecklembourg-Strélitz et Mecklembourg-Schwerin, et une foule d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, avec leurs chambellans et leurs ministres. Ils dînaient chaque jour chez l'empereur, assis chacun à son rang. Le soir on allait au spectacle, dans une salle que Napoléon avait fait réparer et décorer pour cette solennité. La soirée s'achevait chez l'empereur de Russie. Napoléon s'étant aperçu qu'Alexandre éprouvait quelque difficulté à entendre, à cause de la faiblesse de son ouïe, avait fait disposer une estrade à la place que l'orchestre occupe dans les théâtres modernes, et là les deux empereurs étaient assis sur deux fauteuils qui les mettaient fort en évidence. A droite, à gauche, étaient rangés des siéges pour les rois. Derrière, c'est-à-dire au parterre, se trouvaient les princes, les ministres, les généraux; ce qui a donné lieu de dire si souvent qu'à Erfurt il y avait un parterre de rois. On avait représenté *Cinna*, on représenta *Andromaque*, *Britannicus*, *Mithridate*, *Œdipe*. A cette dernière représentation, un fait extraordinaire frappa l'auditoire d'étonnement et de satisfaction; Alexandre, tout plein du nouveau contentement que Napoléon avait eu l'art de lui inspirer, donna à celui-ci une marque de la plus douce, de la plus aimable flatterie. A ce vers d'*Œdipe* .

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux,

Alexandre, de manière à être aperçu de tous les spectateurs, saisit la main de Napoléon et la serra fortement. Cet à-propos causa dans l'assistance un mouvement de surprise et d'adhésion unanime. »

Le 6 octobre, les deux empereurs, accompagnés des rois de Bavière, de Saxe, de Wurtemberg, et de tous les princes de la Confédération, se rendirent à Weimar, où le grand-duc les avait conviés à une fête magnifique. Il y eut chasse au cerf, puis banquet, et le soir, sur le théâtre de la cour, représentation de la *Mort de César;* la journée se termina par un bal brillant où se trouvaient réunies toutes les illustrations de l'Allemagne. Napoléon, en apercevant Gœthe et Wieland, emmena les deux illustres écrivains dans un coin du salon, s'entretint longtemps avec eux, leur parla histoire, arts et littérature, les combla de flatteuses attentions et les laissa enthousiasmés de son génie. Tous deux, quelques jours après, reçurent la décoration de la Légion d'honneur. Le lendemain, 7 octobre, une fête d'un nouveau genre, et dont il était seul le héros, fut donnée à Napoléon. Cette fête eut lieu sur le champ de bataille même d'Iéna, sur le propre terrain où le grand-duc de Saxe-Weimar, qui faisait les honneurs de cette excursion triomphale, avait été battu à la tête d'une division prussienne. Il était difficile de pousser plus loin l'oubli de sa dignité, et il est douteux que Napoléon en ait conçu plus d'estime et d'amitié pour son hôte.

De retour à Erfurt, les pourparlers recommencèrent avec plus d'activité, car le moment de se séparer était arrivé, et il fallait d'ailleurs s'occuper de la Prusse, dont l'évacuation par nos troupes avait été stipulée le 8 septembre, sauf trois places de sûreté, Stettin, Custrin, Glogau, et moyennant 140 millions payables en deux ans; cette contribution, bien faible comparée à nos cinq milliards, Napoléon, à la prière d'Alexandre, consentit à la réduire de 20 millions, et à étendre à trois années les délais de payement. Un autre point, d'une extrême délicatesse, restait à aborder. Napoléon, dont le divorce avec Joséphine était déjà arrêté dans sa pensée, avait songé à offrir le trône de France à une sœur d'Alexandre; mais, ne voulant pas s'expliquer directement avec ce prince, il chargea de cette négociation difficile M. de Talleyrand, à l'esprit fin et délié, auquel elle convenait mieux qu'à tout autre. L'empereur Alexandre répondit qu'il n'avait aucune difficulté personnelle à élever contre cette union, mais qu'elle rencontrerait sans doute de grands obstacles auprès de sa mère, qui avait toutes les prétentions du vieux parti russe; qu'au reste il promettait de ne rien négliger pour arriver au résultat que désirait son ami l'empereur Napoléon. Après cette assurance, l'entrevue d'Erfurt n'avait plus de raison de se prolonger, puisqu'on était d'accord sur les autres points. En conséquence, MM. de Romanzoff et de Champagny reçurent l'autorisation de conclure, et, le 12 octobre, ils rédigèrent une convention que M. Thiers analyse ainsi :

Les empereurs de France et de Russie renouvelaient leur alliance d'une manière solennelle, et s'engageaient à faire en commun soit la paix, soit la guerre.

Toute ouverture parvenue à l'un des deux devait être communiquée sur-le-champ à l'autre, et ne recevait qu'une réponse commune et concertée.

Les deux empereurs convenaient d'adresser à l'Angleterre une proposition solennelle de paix, proposition immédiate, publique, et aussi éclatante que possible, afin de rendre le refus plus difficile au cabinet britannique.

La base des négociations devait être l'*uti possidetis*.

La France ne devait consentir qu'à une paix qui assurerait à la Russie la Finlande, la Valachie et la Moldavie.

La Russie ne devait consentir qu'à une paix qui assurerait à la France, indépendamment de tout ce qu'elle possédait, la couronne d'Espagne sur la tête du roi Joseph.

Immédiatement après la signature de la convention, la Russie pourrait commencer auprès de la Porte les démarches nécessaires pour obtenir, par la paix ou par la guerre, les deux provinces du Danube; *mais les plénipotentiaires et agents des deux puissances s'entendraient sur le langage à tenir, afin de ne pas compromettre l'amitié existant entre la France et la Porte.*

De plus, si l'Autriche déclarait la guerre à l'une ou à l'autre des deux puissances, la France et la Russie uniraient leurs armées dans une action commune.

Enfin, si la guerre et non la paix venait à sortir de la conférence d'Erfurt, les deux empereurs promettaient de se revoir dans l'espace d'une année.

Telle fut cette célèbre convention d'Erfurt, signée le 12 octobre 1808. Le 14, les deux souverains se quittèrent sur la route de Weimar.

ERFURT (RÉGENCE D'), subdivision administrative du royaume de Prusse, dans la province de Saxe, composée de deux enclaves dans les duchés de Saxe et de Brunswick, et d'une partie principale située entre la régence de Mersebourg, le Hanovre et le Brunswick au N., le Hanovre au N.-O., la Hesse électorale au S.-O., les duchés de Saxe au S. et à l'E.; ch.-l. Erfurt; villes principales Nordhausen, Mulhausen, Heiligenstadt; superficie, 3,305 kilom. carrés, divisée en 9 cercles, avec une population de 345,000 hab. Le sol est accidenté par les chaînons du Harz et du Thuringerwald, arrosé par la Wipper, la Gera et la Wera. La moitié de la superficie environ est arable et produit surtout des céréales, du tabac, du houblon et du sel. L'élevage du bétail y est pratiqué sur une assez grande échelle et, dans les cercles de Weissensee et de Schleusingen, on exploite des mines de cuivre, de fer et de plomb. Il existe dans la province un grand nombre de manufactures de fer, de coton et de laine.

ERGANE adj. f. (èr-ga-ne — gr. *erganê*, ouvrière; de *ergon*, ouvrage). Mythol. gr. Surnom de Minerve à Athènes et à Sparte : *Minerve* ERGANE.

ERGASILE s. m. (èr-ga-zi-le — du gr. *ergasia*, travail). Crust. Genre de crustacés siphonostomes, type de la tribu des ergasiliens, comprenant trois espèces qui vivent en parasites sur les branchies des poissons : *Les* ERGASILES *sont de très-petite taille.* (H. Lucas.)

— **Encycl.** Ce genre de crustacés siphonostomes, type de la tribu des ergasiliens, renferme de très-petits animaux, assez semblables aux cyclopes. Leur corps est pyriforme; leur tête renflée porte un petit œil au milieu du front. Ils ont au devant de la bouche une paire de grands crochets, à l'aide desquels ils se fixent sur leur proie. Le dernier anneau thoracique porte chez la femelle deux grands sacs ovifères. L'abdomen est conique et se termine par deux appendices divergents munis de longues soies. Ces crustacés subissent après leur naissance des métamorphoses considérables. Les *ergasiles* vivent en parasites sur les branchies des poissons; on ne connaît encore que les femelles. L'espèce type est l'*ergasile* de Siébold, qui se trouve sur les branchies des carpes et des brochets.

ERGASILIEN, IENNE adj. (èr-ga-zi-liain, iè-ne — rad. *ergasile*). Crust. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre ergasile.

— s. m. pl. Tribu de crustacés siphonostomes, comprenant les genres ergasile, bomolo que et nicothoé.

ERGASTINE s. f. (èr-ga-sti-ne — gr. *ergastinê*; de *ergon*, ouvrage). Antiq. gr. Chacune des jeunes filles qui confectionnaient, pour l'époque des panathénées, le voile de Minerve appelé *péplos*.